

## Traite MENA'HOT

### Le daf du daf - Premier chapitre - Daf 8 a et b

#### 8 a

#### 1) Réception d'une quantité de sang inférieure au minimum (suite)

- La Guemara revient sur la question : **selon Rabbi Elazar, le sang est-il ou non sanctifié** lorsqu'on a recueilli **moins que la quantité minimale** dans un seul ustensile ?
  - Elle **conclut** son interrogation et apporte **une réponse** qui lève la difficulté.
- On conteste ensuite l'idée que Rabbi Elazar **dérive les lois d'un domaine à un autre** ; la Guemara répond que Rabbi Elazar **apprend les règles d'une min'ha à partir d'une autre min'ha**, mais **n'établit pas** forcément de comparaison depuis les lois du sang.
- Une tentative de remise en cause de ce principe ("Rabbi Elazar apprend-il vraiment min'ha de min'ha ?") est formulée, puis **repoussée**.

#### 2) Les 'Havitin du Cohen Gadol

- Rabbi Yo'hanan et Rabbi Elazar discutent : les **'Havitin du Cohen Gadol** (offertes moitié matin, moitié soir) peuvent-elles être **sanctifiées "par moitiés"** ?
  - **Rabbi Yo'hanan** : non, elles ne se sanctifient pas par moitiés.
  - **Rabbi Elazar** : oui, puisqu'elles sont offertes en deux temps, elles peuvent être sanctifiées en deux temps.
- **Rav A'ha** explique la logique de Rabbi Yo'hanan : le verset implique que l'offrande doit d'abord être **apportée entière**, puis seulement **divisée**.
- La position de Rabbi Elazar est attaquée (baraitot / objections), mais la contestation est **repoussée**.
- On signale ensuite une **décision ailleurs de Rabbi Yo'hanan** qui semble contredire sa position actuelle.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- La Guemara propose une **résolution** : quand une personne a **l'intention de compléter** la mesure minimale, le statut de consécration peut fonctionner autrement (la consécration peut "prendre" progressivement).
- Une **baraita** est citée à l'appui.
- La Guemara montre que **Rav** adopte en pratique la ligne de Rabbi Yo'hanan (au sujet des 'Havitin).
- On rapporte alors le texte complet de l'enseignement de Rav (sur ce qui devient consacré même en cas de manque d'huile/encens, et sur ce qui peut être consacré isolément).
- **Rabbi 'Hanina** exprime une opinion dissidente : il refuse la consécration lorsqu'il manque un élément requis (huile/encens), et discute aussi le cas de la demi-mesure même avec intention de compléter.
- La position de Rabbi 'Hanina est contestée, mais la contestation est **repoussée**.
- On note enfin que **Shmouel** est d'accord avec Rav.
- La position de Shmouel est à son tour attaquée, et la Guemara apporte une réponse (ou maintient la position malgré la difficulté).

### 3) Une Min'ha sanctifiée dans le Sanctuaire

- Rabbi Elazar tranche : si une **min'ha** a été "sanctifiée / manipulée" dans le **Sanctuaire** (et pas seulement dans la cour), elle reste **valide**.
- Cette décision est contestée par une source, mais la contestation est **repoussée**.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

## Traite MENA'HOT

### Le daf du daf - Premier chapitre - Daf 8 a et b

#### 8 a

|                |
|----------------|
| <b>Guemara</b> |
|----------------|

#### 1) Une difficulté sur l'opinion de Rabbi Elazar

Rabbi Elazar a-t-il vraiment affirmé plus haut que **le sang ne devient pas consacré "par moitiés"** ?

On rapporte pourtant une discussion sur les '**Havitin du Cohen Gadol** (l'offrande quotidienne, moitié le matin moitié l'après-midi) :

- **Rabbi Yo'hanan** : les 'Havitin **ne deviennent pas consacrés par moitiés**.
- **Rabbi Elazar** : puisqu'ils sont offerts **en deux moitiés**, ils peuvent devenir consacrés **par moitiés**.

**Objection** : si Rabbi Elazar pense que le sang ne se consacre pas par moitiés, il devrait comparer : de même que le sang ne se consacre pas par moitiés, les 'Havitin non plus.

- **Tentative de réponse** : peut-être que Rabbi Elazar **ne compare pas un domaine à un autre**.  
Mais on repousse : Rabbi Elazar compare bien **une min'ha à une autre** : il a enseigné que si la **kemitza** est faite dans le Sanctuaire, c'est valable, car on y retire aussi l'encens des pains.

**Conclusion** : Rabbi Elazar accepte les comparaisons **à l'intérieur du même univers** : il compare **min'ha avec min'ha**, mais **pas min'ha avec sang**.

#### 2) Nouvelle objection : Rabbi Elazar compare-t-il vraiment "min'ha à min'ha" ?

On cite une **baraita** sur les **pains de proposition** et l'encens :

- Si le pain se casse / devient déficient **avant** le retrait de l'encens : le pain est disqualifié **et on ne brûle pas** l'encens.
- Si cela arrive **après** le retrait : le pain est disqualifié, **mais on brûle quand même** l'encens.

Rabbi Elazar précise : "avant / après" ne dépend pas d'un geste réel, mais du **moment** : dès que le moment du retrait est arrivé, **c'est comme si le retrait avait déjà eu lieu**.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- **Objection** : alors pourquoi ne pas dire pareil d'une min'ha : si le moment de la kemitza est arrivé, ce serait "comme si la kemitza avait été faite" ? Or si la min'ha manque avant la kemitza, elle est disqualifiée.
  - **Réponse** : on ne peut pas dire ça pour la kemitza, car on ne sait pas à l'avance **quelle partie** de la farine deviendra le Kometz.  
En revanche, pour les pains et l'encens, l'encens est déjà **distinct** et déterminé : quand l'heure arrive, c'est effectivement "comme retiré".
- **Nouvelle objection** : si tu dis cela, le pain déficient devrait être comparable aux **restes de min'ha** devenus déficients entre la kemitza et la combustion : dans ce cas, on ne brûle pas le Kometz !
  - **Réponse** : justement, il y a débat entre Amoraïm, et Rabbi Elazar suit l'avis selon lequel **on brûle quand même** le Kometz même si les restes ont diminué entre temps.

### 3) Retour au sujet : les 'Havtin consacrés par moitiés ou non ?

On reprend la discussion :

- Rabbi Yo'hanan : les 'Havtin ne se consacrent pas par moitiés.
- Rabbi Elazar : puisqu'ils sont offerts en deux temps, ils peuvent se consacrer par moitiés.
  - **Explication (Rav A'ha) de Rabbi Yo'hanan** : le verset dit en substance : la min'ha doit être apportée **entière**, puis on en offre la moitié le matin et la moitié le soir.  
→ Donc la consécration exige un apport complet.
    - **Objection (baraita) contre Rabbi Elazar** : on n'apporte pas vraiment des 'Havtin "par moitiés" : on apporte un isaron entier, puis on le divise.
  - **Réponse** : cela décrit la norme idéale (ce qu'il faut faire a priori).  
Mais en pratique, si on a procédé autrement, il peut quand même y avoir une consécration "par moitiés" (a posteriori).
    - **Nouvelle objection** : mais le texte parle de "loi immuable" (ce qui indique en général que c'est bloquant).
      - **Réponse** : cette "loi immuable" vise surtout l'obligation d'apporter de chez soi **un isaron entier** ; elle n'empêche pas que la consécration puisse se produire "par moitiés" dans certains cadres.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

#### 4) Contradiction interne : Rabbi Yo'hanan dit ailleurs l'inverse !

On rapporte un autre débat :

- **Rav** : si quelqu'un a séparé un **demi-isaron** avec l'intention d'ajouter plus tard, ce demi-isaron **n'est pas consacré**.
- **Rabbi Yo'hanan** : dans ce cas, il est **consacré**.
  - **Objection** : si Rabbi Yo'hanan dit que les 'Havtin ne se consacrent pas par moitiés, il devrait apprendre de là qu'un demi-isaron n'est pas consacré !
    - **Tentative de résolution** : peut-être que Rabbi Yo'hanan ne compare pas d'un sujet à l'autre.
      - **Rejet** : il compare bien dans d'autres domaines (par exemple, il valide l'abattage d'une offrande dans le Sanctuaire à partir d'un raisonnement de comparaison).
    - **Réponse décisive** : ici, l'intention d'ajouter change tout : quand quelqu'un a clairement l'intention de compléter, **chaque portion déposée** peut devenir consacrée immédiatement.
      - On cite une baraita : les ustensiles du Temple ne consacrent que lorsqu'ils sont "remplis", c'est-à-dire avec la mesure complète ; mais Rabbi Yossi précise : cela n'est vrai que si l'on n'a **pas** l'intention d'ajouter. Si on a l'intention, **chaque ajout devient consacré au fur et à mesure**.

On demande alors : Rav (qui disait qu'un demi-isaron n'est pas consacré) se place-t-il comme Rabbi Elazar (consécration par moitiés) ou comme Rabbi Yo'hanan ?

- On montre que Rav fait, lui aussi, des comparaisons entre sujets.
  - Et on conclut : Rav doit finalement suivre Rabbi Yo'hanan : les 'Havtin **ne se consacrent pas par moitiés**.

#### Min'ha sans huile : débat Rav vs Rabbi 'Hanina

- **Position de Rav** : Même si une min'ha requiert de l'huile, si elle a été apportée **sans huile**, elle est malgré tout **consacrée**.  
Rav justifie par des précédents :
  - une offrande de farine peut être consacrée même sans huile : on le voit avec les pains de proposition (qui n'ont pas d'huile) ;

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- elle peut être consacrée sans encens : on le voit avec certaines offrandes d'accompagnement qui n'ont pas d'encens ;
- elle peut être consacrée sans huile ni encens : on le voit avec l'offrande du fautif pauvre.

Rav ajoute : l'huile seule ou l'encens seul peuvent aussi devenir consacrés (chacun a son cas modèle dans le Temple).

- **Position de Rabbi 'Hanina** : Rabbi 'Hanina n'est pas d'accord : si une offrande devait avoir huile / encens et qu'il manque l'un des deux, elle n'est pas consacrée.
  - **Question : alors pourquoi certains instruments étaient-ils consacrés**
    - Pourquoi consacrer le récipient-mesure d'un isaron, puisqu'il sert à mesurer de la farine destinée normalement à recevoir huile et encens ?  
**Réponse** : il sert à consacrer l'offrande du fautif pauvre, qui n'exige ni huile ni encens
    - Et pourquoi consacrer la mesure d'un log ?  
**Réponse** : pour consacrer l'huile apportée seule dans le rituel du lépreux.

### **Un point sur les instruments : "liquide" vs "sec" (et l'avis de Shmouel)**

La Michna dit :

- les instruments destinés aux liquides consacrent les liquides,
- ceux destinés au sec consacrent le sec,
- mais pas l'inverse.

Shmouel nuance : cela vaut pour les mesures, mais certains récipients destinés au sang peuvent consacrer aussi du "sec", car on trouve des dons où une offrande de farine est déposée dans de tels récipients.

- **Objection** : mais une min'ha est mélangée à l'huile, donc c'est presque liquide.
- **Réponses** :
  - il peut rester une partie non bien pétrie, donc "sèche" ;
  - ou bien, par comparaison au sang, une min'ha est considérée "sèche".

### **Kemitza dans le Sanctuaire : débat et verset**

On rappelle l'enseignement de Rabbi Elazar :

- si la kemitza a été faite dans le Sanctuaire, c'est valable, car le retrait de l'encens des pains y est fait aussi.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- **Objection** : un verset semble exiger que la kemitza se fasse à l'endroit où se tient un non-cohen, donc dans la cour, pas dans le Sanctuaire.
  - **Réponse** : le verset vient surtout enseigner que la kemitza est valable dans **toute la cour** ; on aurait pu croire qu'elle devait se faire dans une zone précise (par analogies avec d'autres sacrifices, ou par association au rite d'approche au coin sud-ouest), et le verset vient élargir.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*